

A l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors de la journée de mobilisation nationale des personnels AESH, le 13 juin dernier, nos organisations ont été reçues au rectorat, par Monsieur le Secrétaire Général, Tanguy Cavé, Madame la Directrice des Ressources Humaines, Peggy Voisse, et Marie-Line Paulet-Rafaitin, responsable du Service académique de l'école inclusive.

Nous y avons notamment porté notre mécontentement quant à la formation initiale des AESH. En effet, depuis le Covid, la formation des AESH dans notre académie n'est plus que de 30 heures, intégralement majoritairement en distanciel. Nous avons été très étonné·es quand Monsieur Tanguy Cavé et Madame Peggy Voisse ont exprimé leur méconnaissance de ce point.

Or, les textes officiels précisent bien qu'elle doit être d'un volume de 60 heures. C'est pourquoi nous nous adressons à vos services afin de faire respecter ce cadre légal, dès la rentrée prochaine.

Nous demandons également que cette formation initiale soit organisée en amont de la prise de poste, ainsi que cela se met en place dans d'autres académies, et qu'elle soit de nouveau exclusivement en présentiel. Ces mesures nous semblent indispensables au bon fonctionnement de l'école inclusive, auquel nous sommes toutes et tous attaché·es.

Veillez recevoir l'expression de notre attachement au service public d'éducation.